



n° 213

Mars 2006

## Action

PC7 (Union européenne) et AII (France), outils de l'innovation par la coopération technologique **2 à 7**

## Résultats

### Recherche coopérative – PC6 : dernier appel

Concurrence et enjeux commerciaux **8**

Les PME polonaises concurrencent les françaises **9**

Le marché européen des technologies dominé par les Britanniques et les Allemands ; la France en recul **10, 11**

L'OFFRE ANRT **12**

## ÉDITO Coopérer pour innover

Coopérer permet d'accroître la complexité des innovations et de créer un avantage compétitif durable. Depuis 23 ans, les programmes-cadres (PC) de recherche ont appris aux chercheurs et ingénieurs européens à s'associer dans des projets. Mais la rivalité avec le capitalisme indien, l'abondance de la main d'œuvre chinoise ou le gaz russe exigent des dispositifs publics moins fragmentés, capables de projets structurants qui intègrent la recherche à un outil industriel de pointe. C'est la tâche confiée à l'AII (Agence de l'innovation industrielle). Accompagnatrice des programmes technologiques en coopération développés par l'Union européenne, l'ANRT s'implique depuis septembre 2005 dans la réussite des programmes de l'AII (PMII). PC7 et PMII se ressemblent par la nécessité de coopérer pour innover mais ils diffèrent dans l'approche de la coopération. La comparaison des deux dispositifs (p. 2 à 7) aide à choisir le style de management et de coopération parmi différents scénarios de compétitivité.

La recherche coopérative du PC6 (p. 8 à 11), procédure de soutien au développement du marché des technologies pour les PME, montre qu'à côté des spécialistes bien connus du Royaume-Uni ou de l'Allemagne apparaissent de nouveaux acteurs majeurs venus par exemple de Norvège ou de Pologne. Les Français en sont quasiment absents. Pour développer une offre française originale qui tire parti des pôles de compétitivité et surtout renforce les capacités des PME à faire du profit dans des projets technologiques en coopération, l'ANRT, le CEA, le Cetim, le CNES, le CNRS et le CTIF préparent l'École de l'innovation version 2006, pour former dans des sessions communes, patrons de PME et ingénieurs de recherche.

Programmes communautaires et nationaux se complètent désormais ! Dans ce nouveau contexte, coopérer consiste à « opérer conjointement » pour développer des innovations plus ambitieuses qu'avant. PC7, AII, recherche coopérative PME, pôles de compétitivité : le temps de l'innovation par la coopération serait-il venu ?

A.Q.